

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 01/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 01/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 04/03/2024
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « act...	ID : 032-213202088-20240226-2024FEV26_041-DE

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Publique ordinaire du **26 février 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 16 février 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉSANGLES
Mme Laurianne DUCASSÉ
Mme Françoise LACAPERRE
Mme Patricia MARROCQ
M. Joël VAN DEN BON

Ont donné procuration :

M. Loïc DÉSANGLES à Mme Muriel AVID
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
Mme Françoise LACAPERRE à M. Éric MATTIUSSI
Mme Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
M. Joël VAN DEN BON à M. Jean-Yves DELACOSTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : M. Frank GOBBATO

Objet : Proposition de reconduction de l'Opération « Été Jeunes » en 2024

RAPPORTEUR : Éric MATTIUSSI, Adjoint au Maire chargé du sport, de la jeunesse et de l'éducation.

L'Opération « Eté Jeunes » s'inscrit dans le Projet
2023-2026 de la Ville de Lectoure autour des notions de :

Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 032-213202088-20240226-2024FEV26_041-DE

- Continuité et cohérence,
- Vivre ensemble dans la Cité,
- Autonomie au cœur,
- Culture et santé pour tous.

La Commune propose de reconduire cette opération auprès des jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus, sur la base des objectifs suivants :

- favoriser la participation citoyenne au sein des services municipaux ;
- proposer une première expérience professionnelle au service des autres ;
- découvrir la richesse de son territoire pour devenir ambassadeur de sa ville.

Ils seront accueillis 20 heures par semaine (horaires modulables en fonction des services) pendant 2 semaines (du 1^{er} juillet au 23 août 2024). La Commune leur attribue 80 € par semaine.

De plus, chaque jeune bénéficiera aussi d'une place de cinéma et d'un tee-shirt floqué.

Suite au recensement effectué auprès des services de la Mairie, 30 jeunes pourraient être accueillis durant l'été 2024.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de reconduire l'Opération Eté Jeunes du 1^{er} juillet au 23 août 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance,
Frank GOBBATO



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 1 MARS 2024
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 1 MARS 2024